



RAPPORT TECHNIQUE

Septembre
2021

Restauration écologique du site de la Pointe des Colibris

Le projet de « restauration écologique de la Pointe des Colibris » a été financé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) (ex Agence Française pour la Biodiversité) dans le cadre de l'appel à projet « Initiatives pour la reconquête de la biodiversité dans les outre-mer » paru en 2018, par la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Guadeloupe (Arrêté DEAL/RN n°971-2018-10-22-002 du 22 octobre 2018) et par l'Office National des Forêts (ONF).



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



Le projet a été mis en œuvre par l'ONF et l'association Titè avec l'aide de ses bénévoles, membres du Réseau pour la conservation d'*Iguana delicatissima*.



Cheffes de projet : Sophie LE LOC'H / Julie PAUWELS (ONF)

Chargée de mission : Sylvie LOIAL (association Titè)

SOMMAIRE

CONTEXTE DU PROJET	4
1 RECONQUETE FONCIERE	5
1.1 Suivi du stockage des sargasses à la Pointe des Colibris	5
1.2 Concertation avec les riverains, les usagers et les services de la commune	7
2 REVEGETALISATION DU SITE.....	8
2.1 Décompactage et nettoyage du site	8
2.2 Mise en place des enclos et plantations	10
3 CANALISATION DES USAGES ET DES PUBLICS.....	10
3.1 Préservation du site par la régulation de la circulation de véhicules à moteur	10
3.1.1 Suivi de la mortalité des Iguanes des Petites Antilles.....	11
3.1.2 Limitation de la circulation des véhicules à moteur sur le site....	12
3.2 Aménagements pour la mise en valeur écotouristique du site	13
3.2.1 Réalisation d'un panneau d'entrée de site	13
3.2.2 Création d'un carbet d'observation	13
3.2.3 Balisage du cheminement piéton.....	14
3.3 Valorisation du site auprès des acteurs et du public désiradien.....	15
3.3.1 Animations et plantations avec les scolaires.....	15
3.3.2 Formation des opérateurs écotouristiques	15
3.3.3 Inauguration des aménagements du site de la Pointe des Colibris	16
4 CALENDRIER DE REALISATION.....	17
ANNEXE 1 : FLYER D'INFORMATION SUR LE PROJET	18
ANNEXE 2 : PANNEAU D'ENTREE DE SITE	20
ANNEXE 3 : PANNEAUX THEMATIQUES DU CARBET	21

CONTEXTE DU PROJET

La Pointe Colibri est située à l'Ouest de la Désirade et s'étend sur une surface de 5 ha. Elle présente une altitude uniformément basse et est composée sur le plan géologique de calcaires remaniés. La végétation naturelle a été fortement modifiée et défrichée afin de mettre en place des prairies. Cependant ce site possède un magnifique attrait paysager avec une vue imprenable sur l'alignement des falaises de la Désirade à l'Est, Petite Terre au Sud et la Pointe des Châteaux à l'Ouest.

Le site de la Pointe des Colibris abrite une population importante d'iguane des petites Antilles (estimée à 500 individus matures), une espèce en danger critique d'extinction (UICN) et protégée faisant l'objet d'un Plan National d'Actions (2018-2022) animé par l'Office National des Forêts. L'aire de répartition de cette espèce est très réduite. À l'échelle de la Guadeloupe, des populations viables ne sont plus présentes qu'à La Désirade et à Petite Terre. L'enjeu de restauration et de préservation de son habitat est donc d'autant plus grand.

Ce site est aussi un lieu de reproduction de la Petite Sterne (VU) et d'autres oiseaux limicoles nicheurs (huitriers d'Amérique, Gravelot de Wilson...) qui sont sensibles au dérangement en période de nidification. D'autres limicoles en hivernage sont observés sur la Pointe Colibri (Pluvier argenté, Gravelot semi-palmé, Bécasseau sanderling, Tournepierré à collier). Étant donné leur statut de conservation, ces espèces ont une forte valeur patrimoniale et leur environnement mérite une véritable protection en vue de limiter leur dérangement et d'améliorer leurs conditions de reproduction.

Le projet a pour objectif de restaurer les habitats naturels en faveur de l'iguane des petites Antilles et de la Petite Sterne. La restauration écologique nécessite notamment une reconquête du foncier en Forêt Domaniale du Littoral (FDL) pour stopper sa dégradation et les usages inadaptés (dépôts de sargasses, circulation de véhicules, etc.). La valorisation du site à travers le développement de son attrait écotouristique permettra aussi favoriser la conservation des milieux.

La mise en œuvre du projet est réalisée par l'Office National des Forêts (ONF), gestionnaire du site de la Pointe des Colibris et animateur du Plan National d'Actions en faveur de l'Iguane des Petites Antilles, et l'Association Titè, co-gestionnaire des réserves de La Désirade et Petite Terre avec l'ONF. Le projet a bénéficié du soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de Guadeloupe.

Ce rapport technique final présente les actions mises en œuvre sur l'ensemble de la période de réalisation du projet, c'est-à-dire de mai 2019 à septembre 2021.

1 RECONQUETE FONCIERE

Le site de la Pointe des Colibris appartient à la zone des 50 pas géométriques, bornée en 1999. L'Office National des Forêt est gestionnaire de ce site qui fait partie de la Forêt Domaniale du Littoral (FDL). Ce site n'ayant pas été valorisé jusqu'ici, les riverains et d'autres usagers y ont établi un certain nombre d'habitudes contradictoires avec la préservation du milieu naturel. Afin de réaliser une restauration écologique du site, il était au préalable nécessaire de reconquérir le foncier et rétablir des usages compatibles avec la préservation des écosystèmes. Ce travail a nécessité un temps de concertation très important avec les riverains et les habitants afin d'assurer la pérennité des actions mises en œuvre au cours du projet.

1.1 Suivi du stockage des sargasses à la Pointe des Colibris

Depuis 2015, les sargasses ramassées sur les plages du bourg de Beauséjour étaient régulièrement déposées sur le site de la Pointe des Colibris. Des signalements avaient confirmé la détérioration graduelle de ce site particulièrement riche en biodiversité. En amont de la mise en œuvre d'actions de remédiation, il s'agissait d'abord d'agir sur les causes du dysfonctionnement et de trouver des alternatives acceptables. En effet, de par sa configuration, le territoire de La Désirade est confronté à une pression foncière importante. L'alternative aux dépôts de sargasses à la Pointe des Colibris n'était pas évidente.

Dans un premier temps, il avait été décidé qu'une partie des sargasses stockées à la Pointe des Colibris serait renvoyée à la mer mais rapidement, les pêcheurs ont signalé une disparition de la faune qui trouvait refuge sur les rochers au niveau de la zone de relargage. De plus, il n'est pas exclu que les populations d'iguanes situées à proximité soient impactées par les dépôts et les relargages en mer même si cela n'a pas été démontré.

Des suivis des dépôts ont été mis en place pour évaluer les quantités de sargasses transitant par la Pointe des Colibris et limiter leur étalement.

Protocole de suivi des sargasses sur la Pointe des Colibris

Objectifs du suivi

- Évaluer la quantité de sargasses transitant par la Pointe des Colibris
- Prévenir l'étalement des sargasses

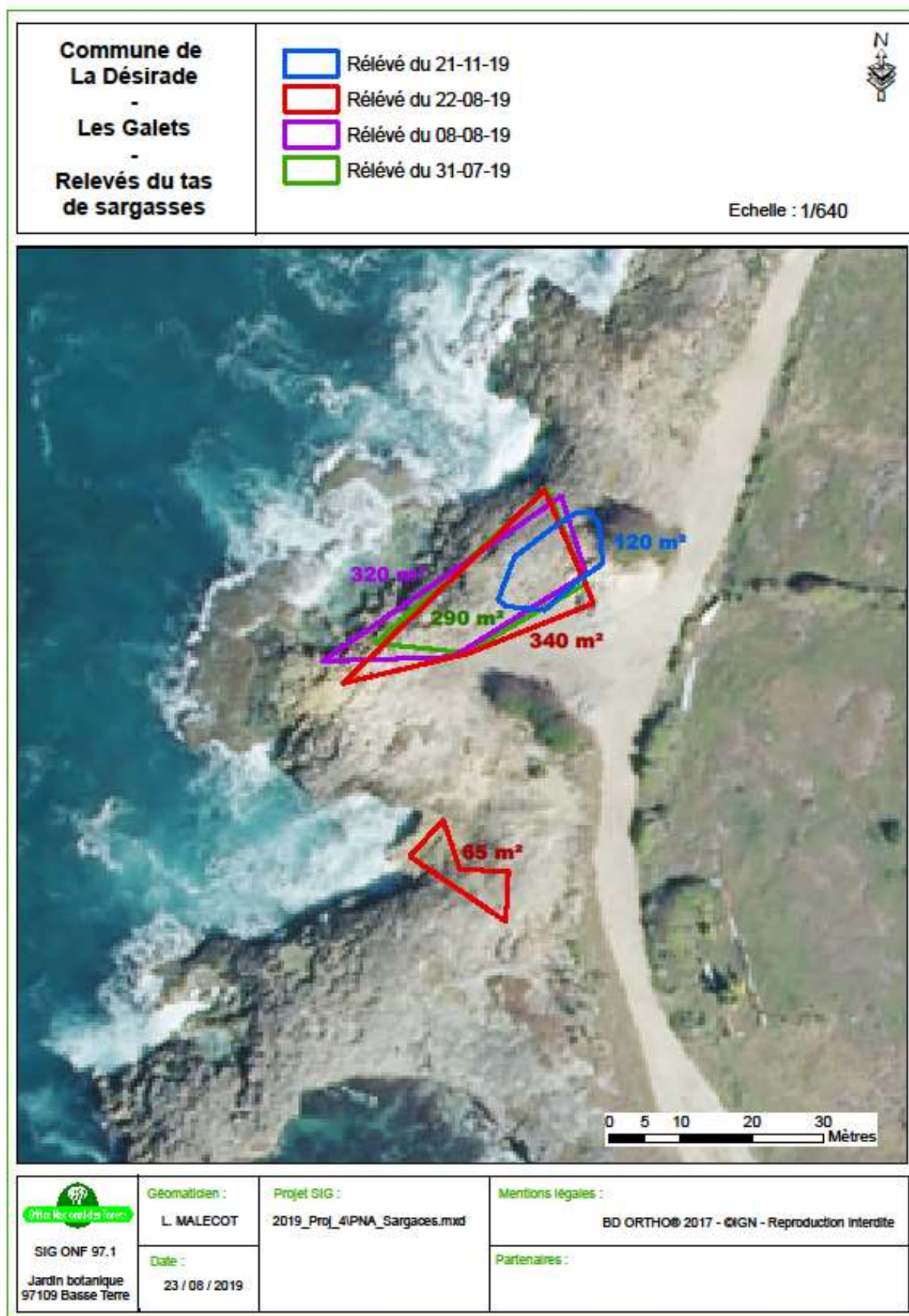
Protocole mis en œuvre

- Observation des sargasses échouées sur les plages de Beauséjour dès le départ de la Capitainerie.
- Une fois sur le site, choisir plusieurs points autour du ponton d'où prendre des photos pour une première évaluation grossière des volumes de sargasses déposés. Pour chacun des points, déterminer l'azimut avec une boussole. Ces 4 points seront marqués à la rubalise ou à la peinture pour reprendre des clichés comparables à partir du même endroit et selon le même azimut.
- Avec le GPS, faire le tour des tas de sargasse et prendre les points adéquats pour reconstituer des surfaces sur SIG.

Compilation des données

Les données GPS seront exportées au format GPX et restituées sous forme de cartographie. Les photos de chaque suivi seront également transférées après le référencement (date/point GPS).

Ce protocole de suivi a été mis en œuvre de juillet à novembre 2019.



Le projet, ainsi que les données issues du suivi du stockage des sargasses, ont été présentés en préfecture à la « cellule de crise sargasses » et ont ainsi contribué à l'arrêt des dépôts de sargasse sur la Pointe des Colibris depuis octobre 2019. Le dialogue initié avec les services de l'État et la municipalité de La Désirade a permis

d'arriver à un consensus. De plus, la houle du Nord de novembre 2019 a également contribué à fortement réduire les volumes stockés, une grande partie des sargasses ayant été emportées par la mer.



Stockage des sargasses au 31 juillet 2019



Stockage des sargasses 21 novembre 2019

Depuis fin 2019, il n'y a pas eu de nouveaux dépôts de sargasse sur la Pointe des Colibris. La limitation de la circulation des véhicules sur la Pointe (voir partie 3.1) devrait permettre d'empêcher l'utilisation de ce site pour le stockage des sargasses.

1.2 Concertation avec les riverains, les usagers et les services de la commune

Lors de la présentation du projet aux riverains, des divergences majeures sont apparues quant à la propriété du foncier de la FDL. Afin de répondre aux interrogations, la phase de concertation a dû être prolongée de plusieurs mois. Une analyse de titres de propriété anciens et inconnus des services de l'ONF a été faite et le rôle des différents services de l'État dans l'élaboration du nouveau PLU de la Désirade a été expliqué aux riverains afin d'apaiser les tensions dans un contexte de pré-élections municipales (fin 2019 – début 2020).

La communication autour du projet a nécessité de nombreuses visites chez les riverains, l'organisation de réunions et d'entrevues avec les élus locaux et représentants des services municipaux.

Afin de présenter le projet, un flyer d'information a été conçu (Annexe 1) et distribué.

La crise sanitaire de 2020 et les modifications de la planification de la dernière séquence électorale qu'elle a induite ont influencé les rapports avec les parties prenantes du projet d'aménagement. Le dialogue avec les riverains s'en est trouvé plus apaisé. Les efforts de concertation, réguliers depuis 2019, ont commencé à porter leur fruit. Les premiers échanges très conflictuels avec les riverains se sont progressivement améliorés. Il a fallu écouter attentivement leurs doléances, apporter des réponses à leurs interrogations, leur présenter les options légales qui s'offraient à eux. Ces discussions au fil de l'eau ont permis de lever un certain nombre de difficultés concernant la maîtrise foncière du site.

Finalement des compromis d'usages ont pu être définis notamment lors de la réunion de concertation du 29 juin 2020 au cours de laquelle les riverains concernés par le projet étaient invités à exprimer leur position. **Le principe de la mise en place de plusieurs enclos de régénération et d'un espace de plantations a ainsi été validé avec les riverains présents, l'agent ONF du triage de La Désirade, l'animatrice du PNA et la chargée de mission du projet.**

L'adhésion plus large au projet n'était au départ pas non plus évidente. Les usagers désiradiens du site de la Pointe des Colibris (pêcheurs, promeneurs, visiteurs...) devaient également être informés quant à la finalité du projet. Un temps de sensibilisation aux bénéfices qu'apporteraient un changement des habitudes d'accès au site a été primordial. Là encore, la multiplication des échanges a été l'une des clés pour accompagner ces évolutions.

Suite au changement d'équipe municipale, le projet et son avancement ont été présentés au conseil municipal du 17 avril 2021. À cette occasion, les difficultés avec certains riverains ont été abordées. Des élus de la municipalité ont rencontré les riverains afin de mieux comprendre leurs réticences et trouver des compromis.

INDICATEURS DE SUIVI		Commentaires
Nombre de réunion de concertation programmée	3	Réunion de concertation avec les riverains le 11/09/2019 Réunion d'information grand public du 13/11/2019 (annulée) Réunion de concertation avec les riverains le 29/06/2020
Nombre de visites aux riverains	30	

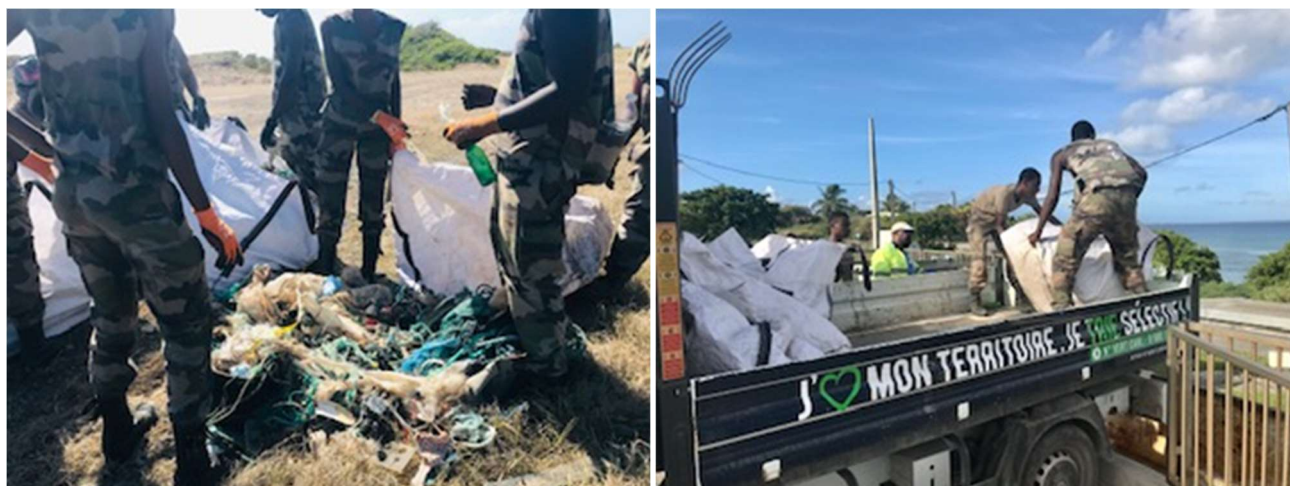
2 REVEGETALISATION DU SITE

La végétation sur le chemin menant à la Pointe des Colibris était morcelée, la continuité écologique était rompue et pouvait ainsi limiter le déplacement des Iguane des Petites Antilles et limiter le développement de leur population. De plus, la circulation de nombreux véhicules à moteur sur la Pointe des Colibris (voitures, quads) avait tracé de nombreux chemins et tassé le sol, nuisant ainsi au développement de la végétation et causant du dérangement pour les espèces d'oiseaux nicheuses. Pour améliorer l'état écologique du site, deux actions ont été mises en œuvre : le **décompactage du site et la mise en place d'enclos de plantations**.

2.1 Décompactage et nettoyage du site

Du 14 au 16 octobre 2019, des opérations de nettoyage ont eu lieu sur le site de la Pointe Colibri grâce au concours de 19 stagiaires du RSMA et leurs encadrants, des services techniques de la Mairie de Désirade, au personnel de la CARL pour la déchetterie ainsi que des entreprises locales d'enlèvement de déchets. Le volume des déchets enlevés représentait 3 big-bags de macrodéchets à la Pointe des Colibris et 2 big-bags de déchets plastiques le long de la plage de l'Anse d'Echelle.

D'autres opérations de nettoyage ont pu avoir lieu avec le concours des équipes de la déchetterie de la commune de La Désirade (26 juin 2020) et pendant les phases de décompactage en septembre 2020.



Les stagiaires du RSMA en action pour le nettoyage de la Pointe des Colibri et de l'anse d'Echelle

INDICATEURS DE SUIVI		Commentaires
Volume des déchets enlevés	3 big bags, 8 sacs poubelle, 6 pneus	
Nombre de participants aux actions de nettoyage	29	
		<i>RSMA (22), services techniques communaux (2), déchetterie (3), entreprise Villeneuve (1), entreprise Tonton (1)</i>

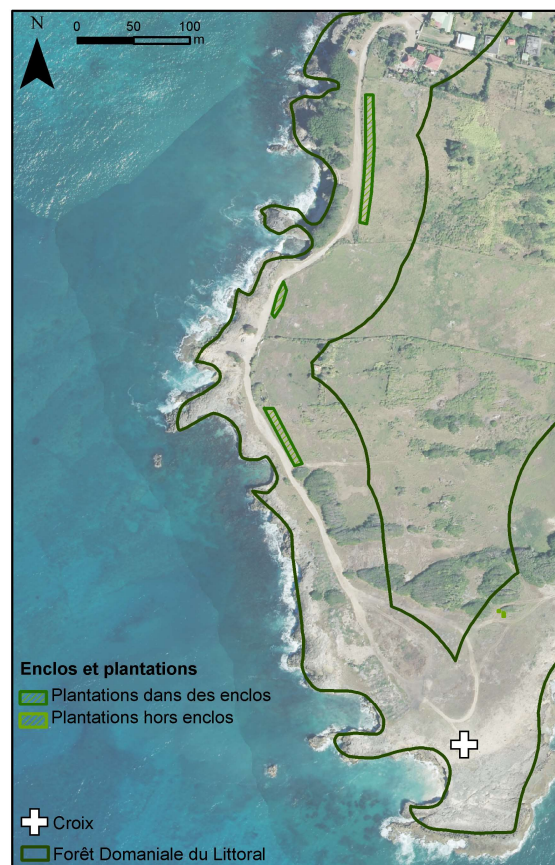
Deux opérations de décompactage ont eu lieu, la première en septembre 2019 et la seconde en septembre 2020. Suite à ces opérations, la végétation a repris, notamment au niveau des chemins qui s'étaient dessinés à cause du passage répété de véhicules.



Opération de décompactage en septembre 2019



Reprise de la végétation en janvier 2020



2.2 Mise en place des enclos et plantations

L'association Titè a piloté la mise en œuvre des enclos de re-végétalisation en sollicitant ses bénévoles dans le cadre de « Journées de la Restauration ». Cinq missions ont pu être programmées avec les bénévoles (27, 31 juillet, 6, 10, 12 août 2020) pour un équivalent de 13 jours/homme. Les gardes de Titè ont contribué au projet pour un équivalent de 16 jours/homme. Une mission supplémentaire avec des bénévoles a été dédiée à des plantations notamment autour du carbet, début novembre 2020.

Cette organisation a permis une avancée rapide sur les objectifs d'installation de deux premiers enclos d'environ **397 m² et 840 m²**. Un troisième enclos d'environ **164 m²** a été mis en place avec le concours des agents ONF en septembre 2020.

Les plantations favoriseront l'habitat de l'iguane des petites Antilles par la création d'un corridor écologique reliant les formations relictuelles de mancenilliers du site. Les premières essences plantées sont des : **Poirier pays, Raisiniers bord de mer et Palétuviers gris**.

INDICATEURS DE SUIVI		Commentaires
Superficie total des enclos	1401 m²	12 bénévoles, 3 agents Titè, 5 agents ONF
Nombre de plants	48	
Nombre de participants aux plantations	20	



« Journée de la Restauration » du 27/07/2020 avec les agents et bénévoles de Titè



Enclos finalisé avec des plantations protégées par des ombrières

Suite aux plantations, l'entretien des enclos et des plantations a été réalisé par les agents de l'association Titè.

3 CANALISATION DES USAGES ET DES PUBLICS

3.1 Préservation du site par la régulation de la circulation de véhicules à moteur

Un des objectifs majeurs du projet était de réduire au strict minimum l'accès du site aux véhicules à moteur. En effet, la circulation de voitures, scooters et de quads, majoritairement des locations touristiques, avait multiplié

les traces, **tassé le sol et détruit une partie de la végétation**. De plus, la circulation à proximité des zones de nidification des petites sternes et au sein d'un habitat d'iguanes des Petites Antilles créait un **dérangement voire une mortalité directe**.

En novembre 2019, une forte houle de Nord a fait s'effondrer une partie de la route à l'entrée du site et la circulation y a été interdite par la municipalité car elle y est devenue dangereuse.

3.1.1 Suivi de la mortalité des Iguanes des Petites Antilles

Plusieurs cadavres d'iguane des Petites Antilles ont été observés à l'entrée du site de la Pointe des Colibris en amont du projet de restauration. Deux hypothèses non-exclusives ont été formulées pour expliquer cette mortalité : des attaques par un (des) chien(s) et/ou des collisions avec des véhicules. Deux actions ont été mises en œuvre pour mieux comprendre la mortalité des iguanes sur ce site : **un suivi par piège photographique et un suivi régulier par un observateur**.

Fin 2019, les pièges-photos ont été positionnés sur trois zones où des cadavres d'iguanes et une présence de chiens avaient été recensés lors des suivis de population plus tôt dans l'année. Les photos recueillies n'ont pas permis de vérifier l'hypothèse d'attaque par un chien.

Protocole de suivi de la mortalité routière des Iguane des Petites Antilles

Objectifs du suivi

- Recenser les cadavres d'iguane observés
- Évaluer les causes de mortalité

Protocole mis en œuvre

Chaque trimestre, une semaine de suivi journalier est programmé sur la route principale de l'île, du lundi au vendredi, en choisissant deux semaines avec des fortes affluences de visiteurs à La Désirade.

En voiture, l'observateur part de la Pointe des Colibris pour arriver au site de la station météo. A vitesse réduite, il balaye des yeux la route et ses bas-côtés. Si un iguane mort est observé, les données suivantes sont collectées : date d'observation, point GPS, sexe, âge, numéro de puce si présente, cause de mortalité probable.

Entre ces suivis trimestriels intensifs, les données ponctuelles remontées sont aussi consignées.

Compilation des données

Les données GPS seront exportées au format GPX et restituées sous forme de cartographie.



Résultat du suivi de la mortalité des iguane à la Pointe des Colibris

En 2019, le suivi a été mis en œuvre d'août à décembre. Au cours de cette période, 11 cadavres d'iguane des Petites Antilles ont été retrouvés à l'entrée du site de la Pointe des Colibris.

En 2020, le suivi a été mis en œuvre de mai à septembre. Seulement 4 cadavres ont été retrouvés à l'entrée du site, tous pendant les mois de juillet et août où la fréquentation par les véhicules est certainement plus importante.

Les causes de mortalité n'ont pas pu être déterminées avec certitude par les observateurs. Cependant on observe une forte diminution de la mortalité sur le site après l'effondrement de la route et au cours du confinement (absence de touristes sur le territoire). Il est donc fort possible que la mortalité sur cette zone soit liée à des collisions avec des véhicules.

3.1.2 Limitation de la circulation des véhicules à moteur sur le site

L'effondrement de la route fin 2019 et l'interdiction de circuler qui en a découlé ont permis une meilleure acceptation de la mise en place d'une barrière empêchant l'accès au site en véhicule. L'accès est cependant permis aux riverains pour accéder à leurs parcelles. De plus, un nouveau garde-corps a été installé pour remplacer celui parti avec l'effondrement et pour sécuriser l'accès.



Barrière à l'entrée du site



Nouveau garde-corps (sur la droite, un vestige de l'ancien, tombé avec l'effondrement)

Une barrière pivotante a été mise en place après le dernier accès aux parcelles afin qu'il n'y ait strictement aucune circulation sur la pointe à partir de ce point sauf à des fins d'entretien ou en cas d'urgence. La barrière mise en place a été dégradée deux mois après son installation. L'ONF est en discussion avec la mairie afin de définir la meilleure solution à mettre en œuvre : remettre une barrière pivotante ou installer des enrochements.



Barrière pivotante



Dégradation de la barrière pivotante

Les travaux de mise en place des barrières ont eu lieu en mars 2020.

En même temps que ces travaux, une sensibilisation des loueurs de voitures, scooters et quads a été faite par l'agent ONF du secteur de La Désirade pour qu'ils informent leurs clients de l'interdiction de circuler en milieu naturel au risque de recevoir une amende.

3.2 Aménagements pour la mise en valeur écotouristique du site

Afin de **favoriser l'accès par les piétons** et mettre en valeur le site de la Pointe des Colibris, des aménagements ont été mis en place.

3.2.1 Réalisation d'un panneau d'entrée de site

Un panneau d'entrée de site (Annexe 2) a été réalisé et mis en place pour donner quelques informations sur le projet de restauration, sur la richesse biologique du site et sur le cheminement jusqu'au carbet et jusqu'à la croix.



Panneau d'entrée du site

3.2.2 Création d'un carbet d'observation

Il a été décidé de construire un carbet d'observation surélevé comprenant quatre panneaux d'information et une table/banc au centre.

Plusieurs propositions d'emplacement du carbet ont été étudiées pour répondre à des contraintes techniques et d'intégration dans le paysage. Il a finalement été décidé de placer le carbet un peu en retrait pour qu'il reste en dehors de la vue panoramique.

Les éléments du carbet préparés par les équipes de l'atelier bois de l'ONF, ont été montés à La Désirade par la barge commerciale le mardi 12 novembre 2019 mais suite à une altercation avec certains des riverains opposés au projet, la mise en place du carbet a dû être reportée temporairement.

Suite à l'incident, le service juridique de l'ONF et la chargée de mission du projet ont intensifié le dialogue avec les riverains afin de trouver des solutions. La situation s'est clarifiée après la séquence électorale notamment.

L'opération de montage du carbet a pu être reprogrammée fin septembre 2020.



Carbet d'observation de la Pointe des Colibris installé en septembre 2020

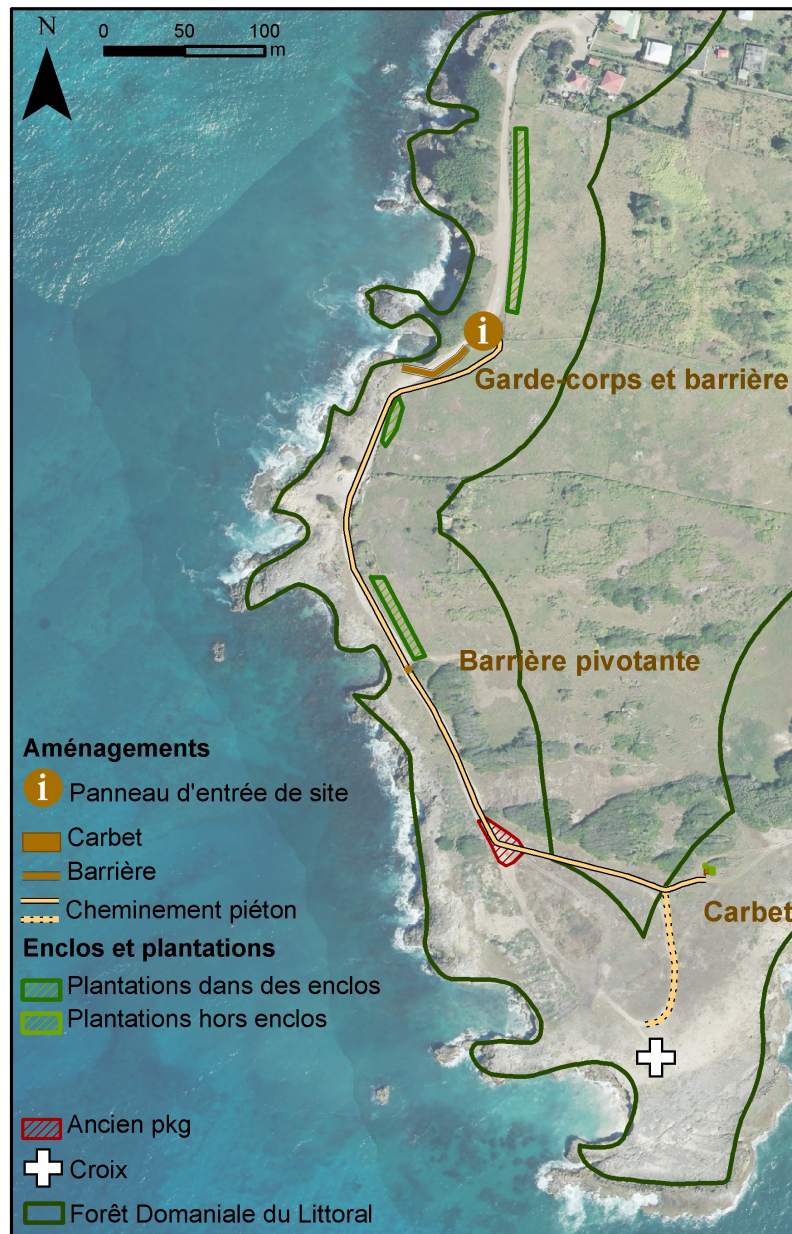
Sur les quatre côtés du carbet sont disposés des panneaux d'information (Annexe 3) sur les thématiques majeures du site de la Pointe des Colibris : l'iguane des Petites Antilles, les oiseaux nichant sur la caye, les baleines et la géologie. Le contenu des panneaux a été rédigé par la chargée de mission en lien avec des experts et des associations. Les panneaux ont été mis en place au moment du montage du carbet.



Cheminement piéton entre le carbet d'observation (dos au photographe) et la croix (au fond) matérialisé par des pierres

3.2.3 Balisage du cheminement piéton

Afin de canaliser le passage des visiteurs du site, un cheminement entre le carbet d'observation et la croix a été délimité. Il a été matérialisé avec des pierres trouvées sur site, ce qui permet une bonne intégration paysagère. Afin qu'il perdure dans le temps, les agents de l'association Titè et l'agent de secteur ONF l'entretiendront.



3.3 Valorisation du site auprès des acteurs et du public désiradien

La communication auprès des publics désiradiens a été largement entravée par la crise sanitaire et certaines actions n'ont pu être réalisées.

3.3.1 Animations et plantations avec les scolaires

Les animations et plantations avec les scolaires prévues en 2020 n'ont pas pu être mises en œuvre à cause des restrictions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19.

3.3.2 Formation des opérateurs écotouristiques

Une formation des acteurs écotouristiques est prévue après la réfection de la barrière par l'ONF (travaux prévus en octobre 2021) pour leur présenter les aménagements du site ainsi que son patrimoine naturel. Une plaquette a été réalisée pour qu'ils aient les informations nécessaires pour bien informer et orienter leurs clients.

3.3.3 Inauguration des aménagements du site de la Pointe des Colibris

L'inauguration, initialement prévue en juin 2021 a dû être repoussée pour respecter la réserve électorale (élections régionales). Une nouvelle date a été fixée avec la mairie au 25 septembre mais l'inauguration a encore été annulée car le contexte sanitaire n'était pas propice.

4 CALENDRIER DE REALISATION

Tâches	Opérateurs	Réalisations	2019				2020				2021			
			1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Nettoyage	ONF, Titè	<i>Opération de nettoyage avec le RSMA</i>												
Décompactage et étalement sargasses	ONF, Titè	<i>Deux journées de décompactage et étalement des sargasses</i>												
Concertation avec les riverains	ONF, Titè	<i>Suite aux désaccords sur la délimitation des parcelles, la situation a été clarifiée pour la majeure partie. Un compromis a été trouvé avec les riverains.</i>												
RE-délimitation de la FDL	ONF	<i>Les clôtures sur la FDL ont été enlevées.</i>												
Plan de circulation	ONF, Titè	<i>Mise en place d'une barrière à l'entrée du site, d'un nouveau garde-corps suite à l'effondrement, d'une barrière pivotante après les parcelles et matérialisation du chemin entre le carbet et la croix</i>												
Plantation et mises en défens	ONF, Titè	<i>Les enclos et plantations ont été réalisés.</i>												
Suivi des enclos	Titè	<i>Les plants sont arrosés et les enclos entretenus.</i>												
Création des panneaux	ONF, Titè	<i>Le contenu des panneaux a été rédigé par la chargée de mission, l'infographie des panneaux a été fait par un prestataire.</i>												
Mise en place du carbet et des panneaux	ONF	<i>Le carbet d'observation et ses panneaux ont été mis en place.</i>												
Inauguration	ONF, Titè, Commune	<i>Inauguration reportée deux fois.</i>												
Plantation avec les scolaires	Titè	<i>Contact pris avec les enseignants mais action non réalisée à cause du contexte sanitaire.</i>												
Formation avec les guides touristiques	ONF	<i>Pas encore réalisée. En attente de la remise en place d'une nouvelle barrière pivotante par l'ONF (prévu en octobre).</i>												

A small bird with a crest, possibly a flycatcher, is perched on a light-colored branch. The bird has a dark crest and back with some iridescent green on its head. The background is a soft, out-of-focus green. In the bottom right corner, there is a small, faint signature that reads "© Jonathan Dwyer".

A vibrant green and blue hummingbird is perched on a light brown branch. The bird has a bright green head and back, a blue throat, and a long, thin beak. It is surrounded by lush green foliage, with some leaves in the foreground and others in the background. The image is framed by a yellow border with a hexagonal pattern.

Page 18 sur 24

Désirade, la plus ancienne île des Petites Antilles est exceptionnelle à bien des égards. De la *Pointe Colibri* à la *Pointe Doublé* la richesse faunistique et floristique de cette bande de terre s'offre généreusement.

La pointe Est de la Désirade, reconnue pour ses richesses géologiques abrite aussi l'une des dernières populations viables d'*Iguana delicatissima* endémique des Antilles.

Le site de la *Pointe Colibri* est l'autre espace de Désirade où cette espèce menacée se maintient avec une part importante de juvéniles.



Credit photo : Anthony Levesque

Par ailleurs, le lieu est très fréquenté par des oiseaux nicheurs, moins présents en Guadeloupe – Petite Sterne, Huitrier d'Amérique, Gravelot de Wilson. La *Pointe Colibri* avec son point de vue sur le reste de l'île et sur la *Petite Terre* fait partie des incontournables de l'identité même de la Désirade.



Credit photo : Frenet Delcroix



Credit photo : Anthony Levesque



Credit photo : Frenet Delcroix

Ces dernières années, le paysage de la *Pointe Colibri* a été fortement modifié par des usages non appropriés. L'invasion des sargasses et leur évacuation du port et des plages, des aménagements particuliers, la circulation d'engins lourds, la coupe de végétaux ont fortement détérioré le site.

Le projet de restauration répond à ces enjeux non seulement écologiques mais aussi patrimoniaux.



Pointe Colibri – Août 2017 – Credit photo : Eric Delcroix



Maquette du carbet d'information – Juillet 2019 – Charlie Leclerc

Les objectifs

- Restauration du site : plantations, mise en place d'un sentier de découverte
- Redéfinition concertée des usages communs
- Valorisation patrimoniale du site, Eco-tourisme

Les acteurs

C'est d'abord un projet local qui concerne l'ensemble des usagers de la *Pointe Colibri*.

- le promeneur,
- le pêcheur,
- le propriétaire,
- le gestionnaire.



Chacun ont leur rôle à jouer.

La célèbre légende amérindienne du colibri a fait le tour du monde. Elle prend encore plus de relief dans cet espace, si bien nommé.

Les bénéfices pour Désirade

- Ce projet de restauration est d'abord une réaffirmation de la spécificité des paysages de l'île de la Désirade.
- La vocation d'espace communautaire, de lieu de vie du site sera renforcée.
- L'écotourisme est une véritable opportunité pour l'île. La valorisation de la *Pointe Colibri* participera à la structuration de cette filière.
- Le challenge d'un espace co-géré durablement sera un marqueur déterminant dans la construction de la citoyenneté des jeunes désiradiens et au-delà.

Ce que le projet n'est pas

- Un autre projet de Réserve naturelle
- Une exclusion des usagers de la *Pointe des colibris*
- Un frein au développement économique de l'île

ANNEXE 3 : PANNEAUX THEMATIQUES DU CARBET

ZOZIO SI KAYE

Ici, on fait son nid !

DANS LE GRAND-BALLET DES MIGRATIONS DE L'AMÉRIQUE DU NORD VERS LE SUD, LA DÉSIRADE FAIT PARTIE DE LES ILES RELAIS POUR LES PETITS OISEAUX DES RIVAGES MARINS. ON Y RETROUVE AUSSI DES ESPÈCES NICHÉUSES. TROIS D'ENTRE ELLES FONT L'OBJET D'UNE PROTECTION RENFORCÉE. LE GRAVELOT DE WILSON, LA PETITE STERNE ET L'HUITRIER D'AMÉRIQUE SONT PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLES D'AVRIL À SEPTEMBRE AU MOMENT DE LEUR REPRODUCTION.

Le Gravelot de Wilson

STATUT UICN EN DANGER

Gravelot de Wilson est peu commun et a un statut de nicher rare. Cet oiseau qui vit sur les plages est présent toute l'année à la Pointe Colibri.

La Petite Sterne

STATUT UICN VULNERABLE

Ce poids plume de 50 g se distingue des autres sternes par un bec et des pattes jaunes. Parée d'une couronne et de deux lignes noires qui lui maquillent les yeux, la voilà prête à installer un nid rudimentaire sur le sol sableux et hétérogène de la Pointe Colibri. Visible d'avril à septembre, elle s'envole de la Désirade sitôt la nidification terminée.

L'Huitrier d'Amérique

STATUT UICN EN DANGER

Caractérisé par un plumage noir et blanc, ainsi que d'un long et épais bec orange, l'Huitrier d'Amérique s'installe dans les zones ouvertes du littoral. Monogames, les résidents de la Pointe Colibri forment des couples permanents présents toute l'année.

Préconisations d'observation

- Respecter les zones protégées en période de nidification.
- S'éloigner des oiseaux si, ils alertent (cris stridents, vols rapprochés...).
- Éviter de s'approcher avec des véhicules à moteur.

UICN : Union internationale pour la Conservation de la Nature

OFB DEAF Office National des Parcs

LÉZA AN NOU

L'art de se dorer au soleil

IGUANA DELICATISSIMA EST UNE ESPÈCE ENDEMIQUE DES PETITES ANTILLES. LE REPTILE À CRÊTE ET À ÉCAILLES NE SE TROUVE QUE DANS LES PETITES ANTILLES. DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES IL EST REMPLACÉ PAR L'IGUANE COMMUN À QUEUE RAYÉE. LA DESIRADE ET PETITE TERRE SONT LES DERNIERS ENDROITS DE NOTRE ARCHIPEL OÙ L'ON PEUT FACILEMENT OBSERVER NOTRE IGUANE "PÉYI".



Les jeunes iguanes se camouflent à la perfection dans la végétation pour se protéger des prédateurs. Soyez attentifs si vous voulez les observer, ils sont nombreux à la Pointe Colibri, ce qui en fait un site d'exception.



Tout est bon dans le mancellinier pour ce végétarien ! Il se nourrit de ses feuilles comme de ses fruits même s'il ne dédaigne pas d'autres espèces végétales. Le mancellinier est aussi un refuge particulièrement à son goût pour profiter des rayons du soleil aux heures chaudes.

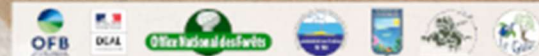


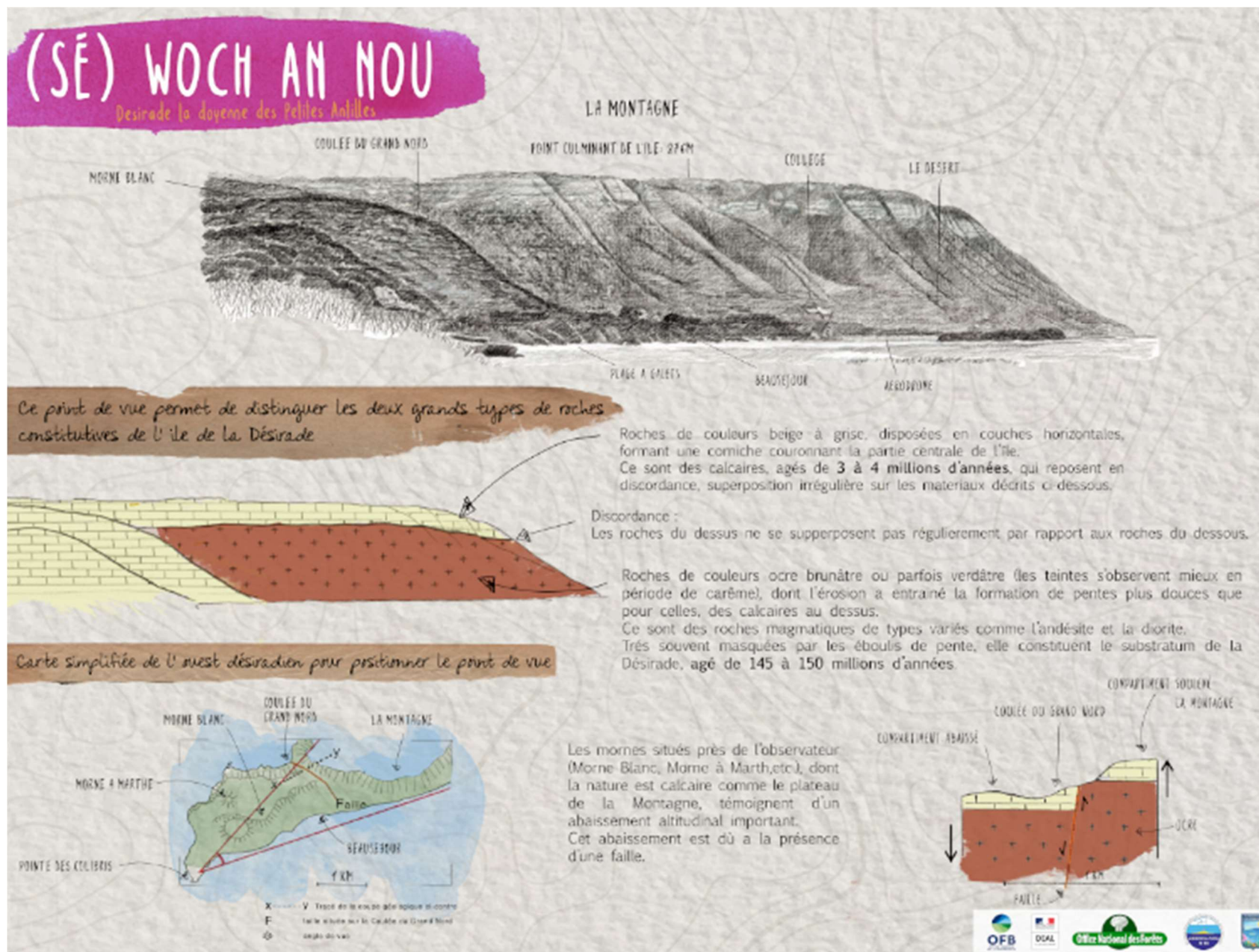
Les enjeux de l'invasion

L'iguane rayé est originaire d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale. Introduit dans les Antilles françaises, il y est considéré comme une espèce exotique envahissante. Cet iguane invasif est plus compétitif que l'iguane péyi pour l'habitat, la nourriture et la reproduction. Quand une femelle iguane péyi pond une douzaine d'œufs, l'iguane rayé peut en pondre plus du double. C'est ainsi qu'en moins de 20 ans, l'iguane commun a quasiment supplanté l'iguane natif de Guadeloupe. Du fait de sa vulnérabilité, l'iguane péyi est strictement protégé aux Antilles françaises depuis 1989. Un nouvel arrêté ministériel d'octobre 2019 élargit la protection à son habitat et en interdit toute perturbation intentionnelle.

Si vous observez un iguane rayé
Prenez une photo
et contactez immédiatement la Gendarmerie.
0590 22 47 60

**ANSANM, ANSANM
POU NOU PWOTÉJÈ ÈRITAJ AN NOU**





BALEN SI LORIZON

Elles roulent leurs bosses !

LES BALEINES À BOSSE, SONT DE GRANDES VOYAGEUSES. LES MAMMIFÈRES SE NOURRISSENT DE TONNES DE KRILL ET DE PETITS POISSONS DANS LES EAUX DE L'ATLANTIQUE NORD. ELLES REJOignent LES EAUX CHAUDES DE LA CARAÏBÉ POUR SE REPRODUIRE DE JANVIER À FIN MAI.



Pourquoi les baleines sautent-elles ?
De nombreuses hypothèses ont été émises mais le mystère reste entier. Sautent-elles pour séduire, communiquer, s'amuser, en imposer... Ce que la science n'a pas encore révélé appartient toujours au domaine de l'imagination. Quelle serait votre version ?

De la terre, on peut voir les baleines sauter, souffler ou claquer des nageoires. Leur plus petite nageoire est située sur le dos. Une bosse placée juste devant celle-ci est à l'origine de leur nom. Les nageoires pectorales qui peuvent mesurer jusqu'à 5 mètres de long claquent sur l'eau au gré des envies de ces grandes forceuses.

Les baleines viennent parfois très près des côtes. Ces derniers ont tout à apprendre avant leur première migration vers le nord.

Où voir les baleines

C'est d'abord une histoire de patience ! Après 20 minutes d'observation, votre regard accrochera peut-être un petit nuage gris-blanc juste au dessus de l'eau (souffle d'une baleine), une masse sombre (dos ou queue de baleine) ou encore une énorme gerbe d'eau. Il s'agira alors d'un saut de baleine.

Le savez-vous

Le célèbre chant des baleines à bosse est le fait des mâles. Ces artistes des mers produisent des sons longs et complexes, audibles sous l'eau à plus de 10 kilomètres. Elles sont même capables de produire des mélodies variables. Le tube de l'année est sûrement déjà sur les ondes !

Lieu d'observation



OFB
DEAL
Office National des Forêts
Logo of the Ministry of the Environment and Climate Change
Logo of the Ministry of Agriculture, Fisheries and Forestry